

BILLETTERIE ET TARIFS

Quels sont les tarifs réduits et les gratuités ?

	CINÉMA				MUSÉE MÉLIÈS EXPOSITIONS TEMPORAIRES
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	
Abonné Libre Pass	Gratuit *	Gratuit *	6 €	10 €	Gratuit
Forfait 6 places **	5 €	5 €	-	-	-
Abonné Bibliothèque	5 €	5 €	-	-	-
Carte CinéFamille adulte***	5 €	5 €	10 €	-	-
Carte CinéFamille enfant***	3 € ***	3 €	5 €	-	Gratuit
Demandeur d'emploi, étudiant	5,50 €	7 €	10 €	15 €	Tarif réduit
18-25 ans	4 €	5 €	6 €	10 €	Tarif réduit
6-17 ans	4 €	5 €	6 €	10 €	Demi-tarif
Moins de 6 ans	4 €	5 €	6 €	-	Gratuit
Carte du Ministère de la Culture, Carte ICOM	5 €	5 €	10 €	15 €	Gratuit
Carte de presse	Gratuit	Gratuit	10 €	15 €	Gratuit
Détenteur d'une carte famille nombreuse (à condition qu'au moins un enfant soit présent)	5,50 €	7 €	10 €	-	Tarif réduit
Employé de la Ville de Paris	5,50 €	7 €	10 €	15 €	Tarif réduit
Groupe de 10 personnes ou plus	5,50 €	7 €	10 €	-	Tarif réduit
Personne en situation de handicap et son accompagnateur	3,50 €	5 €	6,50 €	15 €	Demi-tarif
RSA, ASS, ASPA (minimum vieillesse)	3,50 €	5 €	6,50 €	15 €	Demi-tarif

* Possibilité de réserver ses places à l'avance avec frais de 1€ pour les abonnés Libre Pass.

** Carte de 6 places à 30 €, utilisable par une ou plusieurs personnes. Validité 1 an. Possibilité de réserver ses places à l'avance.

*** Gratuité pour les enfants avec la Carte CinéFamille sur les séances « Ma Petite Cinémathèque » les mercredis et dimanches. La Carte CinéFamille est valable pour 4 enfants et 2 adultes

Pour tout tarif réduit ou abonné, un justificatif devra être présenté avec le billet à l'entrée de l'espace concerné. L'entrée sera refusée en cas de non-présentation ou de non-validité du justificatif.

Quelles sont les gratuités pour la Bibliothèque ?

Les personnes suivantes bénéficient de la gratuité à la Bibliothèque :

Les abonnés Libre Pass

Les moins de 26 ans

Les demandeurs d'emploi

Les bénéficiaires du RSA ou de l'aide sociale

Le personnel du CNC

Les accompagnateurs de personnes handicapées ou invalides

Les titulaires du pass de la mairie du 12ème

Les personnes handicapées ou invalides

Les personnes titulaires de la carte Ministère de la culture

Les donateurs et les membres de la Cinémathèque française

Les étudiants et le personnel enseignant de La Fémis, de l'École Louis Lumière et d'InaSup.

Les journalistes possesseurs d'une carte de presse.